

Francis Nissefort passe le relais



Francis Nissefort passe le relais

Vendredi soir, dans la salle de la chasse, Francis Nissefort, président de l'Amicale la Gaule mauléonnaise, a ouvert l'assemblée générale de l'association en invitant l'assistance à observer une minute de silence en mémoire des deux membres décédés.

Le président a ensuite remercié toutes les personnes qui soutiennent l'Amicale, notamment celles du Foyer rural, de la Société de chasse, le propriétaire du lac, les producteurs, sponsors, la municipalité, ainsi que les membres du bureau et les cuisinières :

« Sans vous, je ne pourrais pas faire grand-chose. Grâce à vous, la saison 2018 a été réussie. »

En 2018, l'amicale a vendu 42 cartes de pêche.

Francis Nissefort a ensuite rappelé la création de la Gaule mauléonnaise en précisant : « Il y a une quinzaine d'années, j'ai créé l'amicale. Depuis cette date, je suis président de l'association. Il est temps pour moi de passer le relais. L'équipe est bonne et j'espère que la Gaule continuera longtemps. »

Les membres ont été conviés à voter et c'est Jean-Marc Laburthe, vice-président de l'association qui a été élu président à l'unanimité.

Avant d'établir le calendrier de la saison 2019, le nouveau président a vivement remercié Francis Nissefort pour tout le travail accompli durant ces années. Pour exprimer leur reconnaissance, les membres de l'Amicale ont comblé Francis Nissefort de cadeaux.

Après avoir évoqué les cinq lâchers de truites, les membres de la Gaule ont établi le calendrier des sorties de pêche. La première aura lieu le 27 avril, puis les suivantes sont prévues les 11 mai, 1er juin, 6 juillet et 31 août.

À chaque sortie de pêche, il est prévu le petit déjeuner, et pour le 27 avril, le repas de midi. Le 1er juin, la pêche aura lieu l'après-midi et le repas sera le soir, et le 6 juillet le repas sera à midi. Le prix des repas est de 9 euros pour les personnes qui ont la carte, il est de 15 euros pour les personnes sans. Le repas pour les enfants de moins de 12 ans est gratuit. Le prix de la carte de pêche de la Gaule mauléonnaise reste inchangé (15 euros et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans). La date du banquet annuel a été fixée au 9 novembre à 20 heures. Le prix est de 18 euros pour les adultes et de 10 euros pour les enfants. Les pêcheurs ont rendez-vous samedi 20 avril, à 8 heures, pour nettoyer les berges.